

Rencontre de proximité – Institution Sœur Emmanuelle à Villemoirieu Compte-rendu

Date : mardi 2 juin de 12h à 14h

Lieu : Institut Sœur Emmanuelle à Villemoirieu

Nombre de participants : environ 70 participants

Dans le cadre de la concertation continue autour du projet de liaison Crémieu–Lyon par Meyzieu, et conformément aux engagements pris par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'équipe projet a organisé une rencontre de proximité au sein de l'Institution Sœur Emmanuelle de Villemoirieu afin d'aller à la rencontre des élèves et des personnels enseignants et administratifs pour leur présenter le projet et répondre à leurs questions. Cette action fait suite aux échanges menés avec la direction de l'établissement au début de l'année 2026.

L'établissement accueille des élèves âgés de 11 à 22 ans et regroupe un collège, un lycée ainsi que des sections de BTS. Afin de présenter le projet, les intervenants disposaient de panneaux de présentation ainsi que de différents supports d'information (dépliant, dossier de concertation).

Cette rencontre a permis d'échanger avec environ 70 personnes : collégiens, lycéens, étudiants en BTS, ainsi que quelques membres du personnel de l'établissement. Les participants étaient majoritairement issus de différentes communes du territoire. La plupart des jeunes avaient déjà connaissance du projet et exprimaient globalement une opinion favorable. Les contributions et questions recueillies sont synthétisées par thématique dans le présent compte-rendu.





Un projet attendu

Les participants, parmi lesquels de nombreux élèves, mais aussi des enseignants et membres du personnel de l'établissement, ont globalement un **avis positif sur le projet**. Toutefois, certains trouvent l'échéance de mise en service en 2032 trop éloignée et pensent ne plus être concernés d'ici là. Quelques personnes ont aussi exprimé des doutes sur la réalisation concrète du projet.

Une participante résidant à Crémieu s'est néanmoins exprimée contre le projet, estimant qu'il porterait atteinte au cadre de vie, notamment en entraînant une perte de l'identité rurale et du caractère préservé de la commune. Elle souligne par ailleurs que le tramway ne dessert pas directement l'Institution Sœur Emmanuelle, ce qui, selon elle, en limite fortement l'utilité.

- ▶ « C'est top ! »
- ▶ « C'est prévu pour quand ? »
- ▶ « 2032 c'est trop long ! »
- ▶ « On sera déjà partis ailleurs »
- ▶ « J'aurai une voiture d'ici là »
- ▶ « Êtes-vous sûrs à 1000 % que le projet se fera ? »
- ▶ « Si le projet ne dessert pas notre établissement, il est inutile ! »

Réponse de la Région

La Région souligne que ce type de projet implique un processus long et complexe. Il nécessite en effet la réalisation de nombreuses études, la mise en œuvre de procédures réglementaires, ainsi que plusieurs phases de concertation avec le public. À cela s'ajoute la coordination avec l'ensemble des partenaires concernés. L'ensemble de ces étapes est indispensable pour garantir la faisabilité et la qualité du projet, ce qui explique que sa mise en service ne puisse être envisagée avant 2032.

Les objectifs et enjeux du projet

Les participants ont souligné un manque de transports en commun sur le territoire. Ils se déplacent surtout en voiture avec leurs parents ou en car, avec des trajets jugés trop longs pour aller à Lyon. L'idée d'un tramway direct jusqu'à la Part-Dieu suscite beaucoup d'enthousiasme.

La majorité des participants s'est montrée favorable au projet, en mettant en avant ses **avantages** : des déplacements plus simples vers le centre de Lyon sans changement à Meyzieu, un gain de temps, plus d'autonomie pour les jeunes, et un accès facilité à l'emploi et aux études supérieures.

- ▶ « Trop bien pour aller au Groupama Stadium !! »
- ▶ « Trop bien pour aller faire du shopping à la Part-Dieu ! »
- ▶ « C'est cool, on manque de transport ! »
- ▶ « Le bus, c'est trop long »

La nouvelle ligne de tramway

Des questions ont été posées sur plusieurs aspects du fonctionnement de la future ligne. **Le prix du ticket** a particulièrement préoccupé les participants, qui souhaitent qu'il reste abordable. Le coût du trajet est d'ailleurs perçu comme un point clé pour la réussite du projet. **L'amplitude horaire** de la nouvelle ligne de tramway a également été questionnée par les élèves souhaitant pouvoir l'utiliser en soirée.

- ▶ « C'est quoi le prix du ticket ? »
- ▶ « La tarification jouera pour nous »

Réponse de la Région

La tarification de la future ligne de tramway reste à préciser dans le cadre du futur Service Express Régional Métropolitain Lyonnais (SERM). L'objectif de la démarche SERM serait de proposer une gamme tarifaire unifiée permettant d'utiliser, avec un seul titre de transport, l'ensemble des réseaux présents sur le périmètre du SERM (ex. : emprunter train, tramway, métro ou bus de différents réseaux avec un seul titre). Le principe qui guide les études est de proposer un prix du titre inférieur au coût de l'achat scindé de plusieurs titres. Cette étude tarifaire, spécifique au SERM lyonnais, est actuellement en cours.

Les résultats de ces éléments seront présentés au grand public dans le cadre de la concertation continue, après avoir été partagés avec les partenaires du projet.

Par ailleurs, le tramway sera doté d'une amplitude horaire large, de 4h30 à minuit, sans circulation nocturne afin de préserver la qualité de vie des riverains et limiter les coûts d'exploitation.

Les nouvelles stations et leurs accès

Plusieurs interrogations et propositions ont été formulées concernant les réseaux de **transport en commun secondaire (bus et cars) qui permettront d'accéder aux nouvelles stations de tramway**. Certains se sont également interrogé sur le **nombre de place de parking** à chaque station, considérant que ceux-ci doivent être suffisamment dimensionnés pour éviter qu'ils ne soient pleins, comme c'est souvent le cas à Meyzieu ZI.

- ▶ « Est-ce qu'il y aura des bus entre notre collège et le tramway ? »
- ▶ « Il faudrait des correspondances de bus vers les stations »
- ▶ « Est-ce qu'il y aura assez de place de Parking ? »

Réponse de la Région

Des services et aménagements multimodaux seront mis en place à chaque station nouvelle pour connecter le tramway aux autres modes de déplacements : des cheminements piétons et cyclables, des parkings-relais voitures, des stationnements vélos sécurisés et la restructuration des lignes de cars et de bus pour permettre un rabattement efficace vers les nouvelles stations.



S'agissant des transports collectifs, la Région travaille avec l'ensemble des Autorités Organisatrices compétentes en matière de mobilités locales afin d'assurer la cohérence entre les différents réseaux.

S'agissant des parking-relais, la Région ne souhaite pas réaliser des aménagements « au rabais » ou disproportionnés, mais concevoir des infrastructures adaptées, correctement dimensionnées et évolutives. Les études en cours et à venir permettront d'affiner les besoins.

Le nouvel itinéraire cyclable et piéton

L'itinéraire cyclable et piéton prévu dans le cadre du projet a été mentionné par quelques participants qui y montrent un réel intérêt. Certains souhaitent notamment qu'il soit relié aux pistes cyclables déjà existantes.

- ▶ « Ce serait bien que les pistes cyclables existantes soient reliées au nouvel itinéraire »
- ▶ « Cool je vais pouvoir faire mon sport j'adore le vélo, j'irai à Lyon à vélo »

Réponse de la Région

Les itinéraires cyclables locaux relèvent de la compétence des gestionnaires de voiries (Départements, Communes, ...) et des acteurs locaux de la mobilité locale (Communauté de communes). Les besoins d'adaptations éventuelles et les articulations seront précisés dans les études de conception en partenariat avec les élus locaux.

Les impacts pressentis

Certains participants ont exprimé une légère inquiétude concernant l'arrivée de nouvelles populations venant de Lyon. Des questions ont également été soulevées au sujet de l'impact environnemental et foncier et des impacts sur le cadre de vie des riverains.

- ▶ « Ça va attirer du monde de Lyon chez nous ? »
- ▶ « Est-ce que vous allez tout détruire sur le passage ? ? »
- ▶ « Ça risque de dévaloriser ma maison ».
- ▶ « Le bruit va déranger les habitations autour »

Réponse de la Région

La Région rappelle que le projet s'inscrit prioritairement sur les emprises historiques du CFEL, propriétés des Départements du Rhône et de l'Isère, ce qui permet de réduire les impacts environnementaux et fonciers.

Par ailleurs, afin de préserver le cadre de vie des habitants, la Région respectera le cadre réglementaire et les études de conception intégreront les mesures nécessaires. La mise en place de systèmes anti-vibratiles pour l'infrastructure particulièrement dans les zones résidentielles ainsi que l'acquisition de matériel roulant intégrant les



dernières technologies de réduction du bruit sont notamment envisagés. L'ensemble de ces mesures seront précisées dans le cadre des études ultérieures.

L'information et la concertation

La présence de la Région à l'Institut Sœur Emmanuelle a été très bien accueillie. Les jeunes ont apprécié cette rencontre au sein de leur établissement et ont remercié les intervenants pour les informations apportées.